

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Route de Fribourg 30

Case postale 224

1680 ROMONT

Tél. 026 / 652 93 00

Fax.026 / 652 93 10

e-mail : info@celsa.ch

Informations importantes

Chère Cliente, Cher Client,

Conformément à la décision du Conseil fédéral, le montant de la taxe CO2 sur les combustibles (mazout, gaz, charbon, etc.) sera triplée dès le 1^{er} janvier 2010 ; le consommateur devra ainsi payer Fr 10,26 par % litres d'huile de chauffage, TVA incluse, au lieu de Fr 3.42 par % litres comme actuellement.

Afin d'échapper aussi longtemps que possible aux répercussions financières de l'augmentation de cette taxe CO2, vous pouvez remplir votre citerne avant le 1^{er} janvier 2010 (ce qui n'est, par exemple, pas possible pour une installation de chauffage au gaz naturel).

En raison de la demande importante qui pourrait intervenir ces prochaines semaines, nos services de livraisons risquent d'être surchargés et ne pourront peut-être pas satisfaire toutes les demandes avant la date fatidique. Pour cette raison, **nous vous conseillons de commander dès maintenant votre mazout pour bénéficier des prix actuels.**

Nous restons bien entendu à votre service pour tout renseignement complémentaire et, tout en vous remerciant de votre confiance, nous vous adressons, Chère Cliente, Cher Client, nos meilleures salutations.